

## Fonds d'infrastructure pour garantir et stabiliser les finances du trafic

### Un des programmes les plus vastes de la Confédération

de Thomas Pfisterer, conseiller aux Etats, président de la commission des transports et des télécommunications (CTT) du Conseil des Etats, Aarau

**Par le biais du fonds d'infrastructure, la Confédération a donné le coup d'envoi à des activités futures qui déploieront leurs effets dans tout le pays. Le coût de l'opération est de 20,8 milliards de francs, répartis sur 20 ans. De plus, un montant d'environ 6 milliards de francs sera injecté dans de nombreux cantons et communes. Mais ce paquet n'est malgré tout pas trop ambitieux ni en termes de planification ni en termes de démocratie. Il est modéré et échelonné, de sorte qu'il peut être géré à bon escient.**

En ce moment, seuls les fonds seront débloqués pour une première série de projets prêts à être réalisés, pour l'achèvement du réseau décidé des routes nationales et pour les routes principales.

L'Assemblée fédérale décidera des étapes ultérieures soit à un rythme de deux, puis de quatre ans.

#### Ouvrages infrastructurels – plus grande précision

Le Conseil fédéral a transmis son projet au Parlement en décembre 2005. Ce dossier a déjà été soumis au Conseil des Etats en mars après une préparation au pas de charge au sein de la commission des transports. Les demandes concor-

dent en général avec le cadre du Conseil fédéral, mais sont précisées au niveau du contenu; leur orientation est plus démocratique en vue de leur acceptation.

Les moyens devront être affectés si possible globalement en prenant en considération de manière équitable toutes les régions du pays. Ils ne seront donc pas destinés uniquement aux gros cen-

#### Simulation du fonds d'infrastructure 2008 – 2027

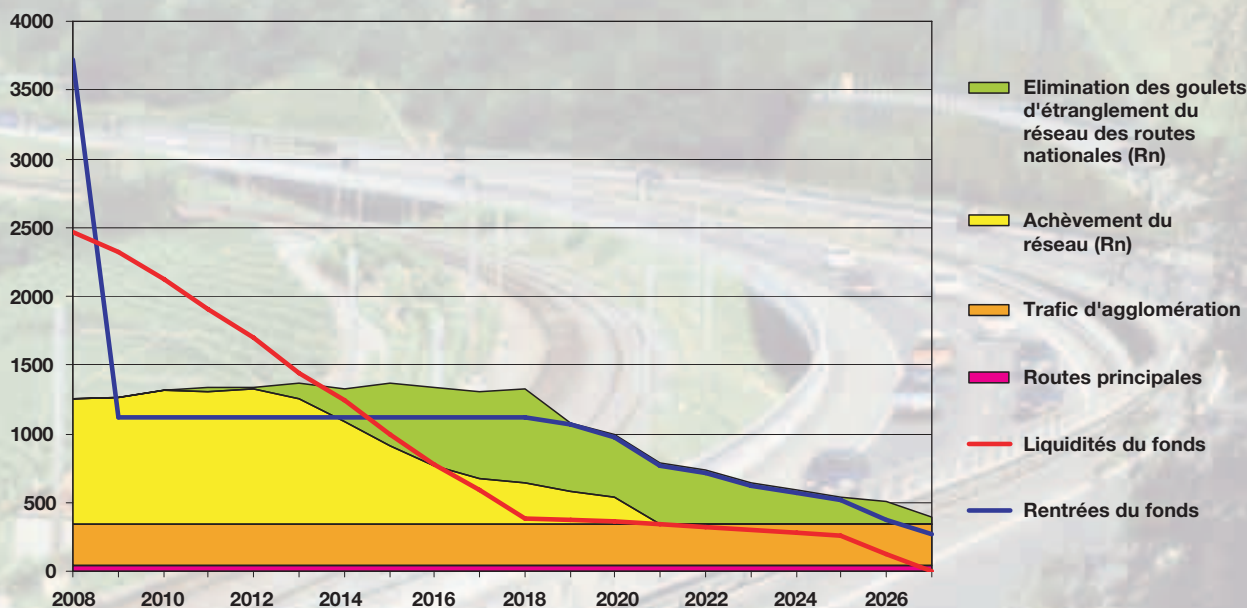


Illustration de l'évolution des rentrées, des dépenses et des liquidités du fonds d'infrastructure sur 20 ans (sans le renchérissement). Sur le montant disponible de fr. 20 milliards de fr., 8,5 mia. sont affectés à l'achèvement des routes nationales, 6 mia. en tant que contribution au trafic d'agglomération et 5,5 mia. servent à garantir la fonctionnalité des routes nationales.

tres. Leur affectation se base selon des critères fixés dans la loi, de sorte que des projets ultérieurs auront également une chance d'être pris en considération. Les moyens seront garantis pour les autres buts de financements fixés dans la Constitution, tels que pour l'entretien des routes nationales, les cantons, les NLFA, mais aussi pour la protection contre le bruit, des eaux ou du paysage à proximité des routes nationales. Le principe d'affectation sera aussi respecté.



Thomas Pfisterer, conseiller aux Etats.

Les «anciens» fonds déjà touchés seront affectés aux «anciens» objectifs concernant les routes nationales et les routes principales. Seuls les «nouveaux» fonds injectés selon la disposition élargie de la Constitution seront utilisés pour les «nouveaux» projets d'agglomération. Le consensus a été tellement élargi que la commission a approuvé le projet à l'unanimité.

Elle a ainsi ouvert la voie à l'élimination des goulets d'étranglement sur les routes nationales; elle a décidé une première liste, mise à jour de projets prêts à être réalisés et précisés les étapes ultérieures sur la base de décisions du Parlement. De plus, la commission a clarifié qu'il s'agit de trouver globalement des solutions optimales dans les agglomérations en tenant compte de toutes les régions de Suisse. Ces solutions embrasseront le secteur routier, par le biais de la locomotion douce ou d'autres alternatives, et les infrastructures ferroviaires pour autant que ces dernières servent au trafic d'agglomération. En outre, la commission a prévu d'allouer un montant annuel supplémentaire de 40 millions de fr. ou de 800 mio. de fr. en 20 ans en vue de garantir l'entretien des routes principales dans les régions périphériques et de montagne. Ce faisant, elle a évité une discussion sur le relèvement de la RPLP et s'est conformée à la législation d'exécution en suspens concernant la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons

(RPT). Le projet ainsi amélioré peut être justifié sur le plan démocratique.

### **Fonds d'infrastructure – amélioré au niveau de la construction et justifiable sur le plan politico-financier**

Le fonds d'infrastructure a pour but de stabiliser le financement actuel des transports avec garantie à long terme. Et, ce sans négliger les conditions-cadres financières. C'est ce qui permettra de mieux maîtriser les problèmes liés aux transports terrestres. Ces problèmes concernent surtout les villes et agglomérations de toute la Suisse, ainsi que le réseau des routes nationales et l'entretien des routes principales dans les régions périphériques et de montagne. Compte tenu de l'augmentation de la mobilité, on sera en peu de temps confronté à d'énormes problèmes faute de mesures rapides.

Le fonds d'infrastructure sera alimenté comme suit:

- par un transfert de 2,6 milliards de francs provenant des réserves du financement spécial pour la circulation routière comme premier apport
- par le versement annuel d'une partie des recettes à affectation obligatoire de l'impôt sur les huiles minérales et de la vignette autoroutière. L'Assemblée fédérale fixera le montant de ce versement avec le budget. Selon la planification actuelle, il s'élèvera à environ 890 mio. de fr. par an.

Les ressources du fonds d'infrastructure serviront à financer des infrastructures du trafic d'agglomération, du réseau des routes nationales et routes principales dans les régions périphériques et de montagne. En même temps que l'instauration du fonds, l'Assemblée fédérale votera un crédit global de 20,8 mia. de fr. qu'elle débloquent en plusieurs étapes.

Elle approuvera l'enveloppe financière pour la première phase en même

### **Répartition de l'enveloppe financière**

- 8,5 mia. de fr. pour l'achèvement du réseau des routes nationales;
- 5,5 mia. de fr. pour garantir la fonctionnalité du réseau existant;
- 6 mia. de fr. pour l'infrastructure du trafic d'agglomération;
- 0,8 mia. de fr. pour l'entretien des routes principales dans les régions périphériques et de montagne.

temps que l'instauration du fonds d'infrastructure. Ces moyens serviront à achever comme prévu le réseau des routes nationales ainsi que des routes principales et pour exécuter une première série de projets de trafic d'agglomération urgents et prêts à être réalisés.

Le fonds d'infrastructure repose sur une réorganisation du financement spécial en vigueur pour la circulation routière. Il financera le trafic d'agglomération (nouvelle tâche) en plus de l'achèvement du réseau des routes nationales et de la garantie de la fonctionnalité des routes principales (tâches actuelles). Toutes les autres tâches qui relèvent à présent du financement spécial pour la circulation routière tels que l'entretien des routes nationales resteront couvertes par le financement spécial comme aujourd'hui ou, à l'avenir, conformément à la réforme de la péréquation financière (RPT).

Les perspectives financières et une simulation du fonds montrent que les moyens disponibles suffisent à la fois à alimenter le fonds d'infrastructure et à assumer les tâches du financement spécial pour la circulation routière. Dans l'optique actuelle, le fonds d'infrastructure ne rend pas nécessaire une hausse de l'impôt sur les huiles minérales.

La structure du fonds d'infrastructure est conforme à la législation financière et, en particulier au frein à l'endettement. Le fonds ne devra pas s'endetter, ni sa fortune porter intérêt. Il sera temporaire et financièrement limité. Le premier apport de fonds sera aussi compatible avec le frein à l'endettement en tant que concentrations de paiements liées au système comptable si la majorité qualifiée des membres des deux Chambres l'accepte. A relever que les réserves sont en grande partie une dette de la Confédération envers le financement spécial de la circulation routière antérieure au frein à l'endettement.

### **S'entraider et imposer**

Une chance est à portée de main pour achever et améliorer le réseau des routes nationales, résoudre les problèmes du trafic d'agglomération sur le rail et la route ainsi que pour garantir l'entretien des routes principales dans les régions périphériques et de montagne. Ce projet pourra entrer en vigueur au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2008 à condition que nous nous engagions dans ce but. S'il devait capoter, il faudra attendre longtemps qu'une telle aubaine se présente à nouveau.

## Changement de direction au Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich

### Fonction charnière entre la science et la construction

**En début d'année, le professeur Jan-Egbert Sturm a succédé à Bernd Schips, prof. d'économie politique, en tant que nouveau directeur du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF de Zurich. Après avoir dirigé pendant douze ans cet institut, ce dernier a pris sa retraite et a marqué son passage par ses qualités d'analyste et de prévisionniste hors pair. Le nouveau directeur nous donne un aperçu de ses tâches et de ses objectifs.**

**Vos nouvelles fonctions englobent la direction du KOF et le poste de professeur que vous occupez à la chaire d'économie nationale à l'EPF de Zurich. Comment définiriez-vous votre credo scientifique?**

*Jan-Egbert Sturm:* j'ai en tout temps interprété le but de mes tâches comme consistant à vérifier les théories sur le plan empirique, notamment dans le domaine scientifique. A vrai dire, je ne suis moi-même pas théoricien et ne compte pas parmi ceux présentant de nouvelles idées théoriques en économie. Par conséquent, je ne suis pas très rapidement connecté avec certaines idéologies. Jusqu'à présent, j'ai vu mes tâches comme mandat visant à tester des théories économiques pour savoir comment en retirer des conclusions plausibles pour l'avenir. Dans cet ordre d'idées, je me considère en tant que spécialiste en macroéconomie appliquée, basant la quasi-exclusivité de mes recherches à l'échelon global de l'économie. A cet égard, nous pouvons toujours tirer des enseignements utiles de théories pour établir quand elles sont plausibles et quand elles ne le sont pas.

En tant que pragmatique, je ne suis pas issu d'une théorie unilatérale. De ce fait, je ne défends pas d'idéologies précises. A mon avis, cette attitude convient à merveille à la fonction charnière entre la science et l'économie, telle qu'exercée par le KOF. Cet institut est également appelé à définir, au sein de la science, les théories que nous pouvons

appliquer selon la situation, le but étant que la société et la politique parviennent à mieux saisir quelles en sont les possibilités.

**Selon vous, où voyez-vous l'orientation de vos objectifs?**

En ce moment, j'analyse encore l'environnement caractérisant mes nouvelles activités et souhaiterais harmoniser d'entente avec les deux principaux organes du KOF, soit l'EPF et la Société suisse de recherche conjoncturelle (SRC). A mes yeux, l'institut et le KOF devraient transférer le savoir-faire entre les sciences économiques, soit de la sphère académique à l'économie. Des recherches sont menées au niveau universitaire, mais il s'avère parfois problématique de les appliquer dans la pratique. En clair, il faut que l'économie, la politique, la société et la population puissent en retirer des avantages concrets.

**En 2005, l'ensemble du secteur de la construction a contribué pour environ 10% de notre PIB, alors**



Le prof. Jan-Egbert Sturm, nouveau directeur du Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF, lors de son exposé à la journée de l'Alliance d'organisations de l'industrie de la construction.

**qu'au début des années 90, cette quote-part se situait encore à 15%. Selon vous, comment voyez-vous son évolution future?**

La valeur ajoutée de la construction atteint env. 25 milliards de fr. par année. Il faut également tenir compte des prestations en amont et en aval entre cette branche et les autres secteurs économiques. Tout compte fait, la production brute atteint presque la valeur double, soit 48 mia. de fr. Les investissements annuels de construction se chiffrent à 44 mia. de fr., mais leur tendance est orientée à la baisse. Un trend négatif s'est amorcé avec le temps, en particu-

#### Changement de direction au KOF

Le nouveau directeur du KOF, le prof. Jan-Egbert Sturm a 37 ans, est marié et a deux enfants. Il a grandi aux Pays-Bas et étudié à l'Université de Groningen où il a obtenu le titre de docteur en sciences économiques en 1997. Après avoir occupé un poste d'assistant, il a travaillé au «Münchner Institut für Wirtschaftsforschung Ifo» et au «Center für wirtschaftliche Studien der Universität München». Jan-Egbert Sturm a exercé les fonctions de pro-

fesseur à l'Université de Constance à partir d'octobre 2003 et de directeur du «Thurgauer Wirtschaftsinstitut», domicilié dans cette ville. Ses activités antérieures ont porté sur la recherche économique empirique, l'économie monétaire et l'économie politique. Depuis début 2006, il est directeur du KOF et professeur ordinaire de recherche économique au département de Management, Technology and Economics à l'EPF de Zurich.

«L'évolution dans la construction a été meilleure que prévu, mais il faut établir si ses causes sont de nature conjoncturelle ou structurelle»

lier dans la production matérielle. C'est uniquement dans le logement que les prestations sollicitées sont à la hausse. Il serait irréaliste de croire que la Suisse soit en mesure d'atteindre à nouveau la quote-part d'investissements des années 90. Compte tenu de la baisse du degré d'intégration dans la construction,

la tendance continuera d'être orientée à la baisse.

### **Comment jugez-vous en ce moment la situation dans l'ensemble de la construction et ses secteurs?**

La situation peut être jugée de positive, mais elle est différenciée. Dans le bâtiment, l'activité a fortement progressé dans le logement, alors qu'elle est plus modérée dans le génie civil. L'évolution est également favorable dans le second-œuvre, mais affiche moins de dynamisme que dans le gros œuvre.

### **Les politiciens et les dirigeants économiques déplorent la croissance toujours faible dans notre pays. Que faut-il faire pour y remédier?**

Malheureusement, je ne détiens pas la recette passe-partout. Cependant, l'évolution de l'économie a été meilleure par rapport aux prévisions, ce dont le KOF a été aussi agréablement surpris. Et en ce moment, les indices sont plus favorables par rapport à nos pronostics.

*«A moyen terme, il faut s'attendre à une légère baisse des quotes-parts d'investissements de construction »*

tics. Mais il faut se demander si cette bonne nouvelle est de nature plutôt conjoncturelle ou structurelle. A mes yeux, il s'agit principalement d'une évolution conjoncturelle et ce mouvement est moins caractérisé par des mutations structurelles.

Il s'agit de savoir comment nous pouvons accroître le taux de croissance structurelle en Suisse. Vu sous l'angle de l'économie nationale, il convient de renforcer la concurrence: nous devons faire en sorte que l'ouverture des marchés, sur lesquels nous opérons, soit suffisante afin de garantir la concurrence et l'efficacité requise. Nous ne pouvons nous payer le luxe d'être dotés de marchés intérieurs très protégés sur lesquels seul un faible nombre de soumissionnaires réalise un rendement monopolisateur. Selon l'expérience, on observe dans ces situations très peu de stimulants pour innover, ce qui par conséquent ne permet pas de gros progrès.

### **Comment devrait évoluer l'attitude de la Suisse envers l'UE?**

Il faut approfondir encore la collaboration économique et technologique avec les Etats de l'UE. La Suisse ne pourra s'y soustraire. Dans ce cadre, il

faut garantir l'ouverture du marché de l'emploi en veillant à ce que tous nos marchés, y compris celui du travail, soient assez grands afin de demeurer efficaces. Nous sommes à cet effet tributaires des pays jouxtant le nôtre étant donné qu'une ouverture des marchés est à mon avis cruciale.

### **Votre prédécesseur Bernd Schips a contribué à faire véritablement connaître le KOF aux milieux économiques, précisément à la branche de la construction en procédant à une foule de prévisions et en publiant nombre de brochures et d'exposés. Comment entendez-vous diffuser vos constats?**

A mon avis, j'envisage comme fonction importante du KOF un pont entre l'économie, la science et la société. Nous devons donc être présents dans les milieux scientifiques en faisant preuve de compétence et nous implanter en tant que partenaires dans les milieux économiques, sociaux et politiques. L'une de mes tâches consistera à informer tous les secteurs possibles de l'économie des évolutions du moment.

### **Les nombreuses petites entreprises de la construction et les grandes en faible nombre affichent une valeur ajoutée insuffisante. Que faut-il faire pour améliorer la situation de rendement?**

Jetons un regard sur la Suisse, pays où les prix sont élevés. On a tôt fait de constater que les salaires y sont nettement supérieurs à ceux des pays environnants. Il faut innover, c'est capital pour avancer. Cela implique l'utilisation de nouvelles technologies, l'application de modes de construction rationnels sans omettre d'encourager la formation de la main-d'œuvre. La Suisse est un pays technologiquement de haut ni-



Prof. Sturm: «Il faut renforcer la capacité innovatrice dans la construction.»

veau; de ce fait, nous devons veiller à maintenir cette position en encourageant et renforçant la capacité innovatrice également dans la construction.

*«Dans le second-œuvre, la taille des entreprises est un facteur moins décisif, de sorte que les petits soumissionnaires flexibles peuvent mieux maintenir leur position sur le marché »*

C'est ce qui permettrait effectivement d'améliorer légèrement la valeur ajoutée. Ainsi que l'expérience nous l'a déjà montré, une amélioration des marges passe par une prolongation de la chaîne de la valeur ajoutée dans les secteurs en amont et en aval.

## **Enquête sur les «Reflets de la construction»**

En 2005, *constructionuisse* a réalisé une enquête auprès des lecteurs dans le but de recenser le degré d'acceptation des «Reflets de la construction» et pour en recenser éventuellement le potentiel d'amélioration. Un total de 143 lecteurs a répondu aux 5 questions sur le layout, le contenu, le volume, le cercle de destinataires et le mode d'envoi. En général, cette publication est très appréciée. Le volume et le cercle des destinataires correspondent intégralement aux attentes des lec-

teurs. Nous avons tenu compte déjà dans le dernier numéro des propositions concernant le layout et le contenu: à cet effet, nous avons imprimé la publication en plus grands caractères de même que des graphiques et photos supplémentaires.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les résultats globaux de l'enquête auprès de *constructionuisse*, Weinbergstrasse 55, case postale, 8035 Zurich.

## Perspectives toujours bonnes pour 2006

### Construction en plein essor

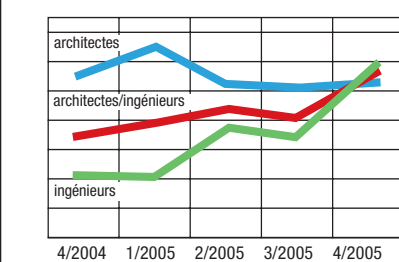
**Après une année 2005 fort dynamique, la construction affiche des prévisions optimistes pour 2006. L'activité recensée est élevée et a été stimulée principalement par le logement. L'évolution a également été positive dans les constructions pour l'économie.**

En 2005, les chiffres d'affaires ont augmenté dans le bâtiment et le génie civil, le carnet de commandes s'est amélioré dans la planification et le second-œuvre a enregistré une progression modérée de ses affaires. Au vu de l'entrée des commandes en 2005 et des réserves de travail relevées dans le secteur principal de la construction à fin décembre, l'année 2006 promet d'être bonne.

#### Planification et élaboration de projets

La marche des affaires s'est à nouveau améliorée dans les bureaux d'étude. Selon l'enquête du KOF réalisée sur mandat de la SIA, la durée des réserves

Situation des affaires dans les bureaux d'étude



Source: SIA

de travail s'est accrue en moyenne à 8,1 mois. Les prestations fournies ont elles aussi sensiblement augmenté. La valeur globale des constructions correspondant aux nouveaux projets s'est accrue; outre le logement, le secteur industriel et artisanal s'est avéré être un important stimulant pour la deuxième fois consécutive. Les entreprises interrogées tablent sur une hausse de l'entrée des commandes et les honoraires semblent se stabiliser à un rythme lent.

#### Secteur principal de la construction

L'activité a évolué également de manière positive en 2005 et a enregistré au cours des trois dernières années une augmentation de 5% par an. En 2005, les chiffres d'affaires nominaux se sont chiffrés à 15,8 mia. de fr. Selon l'enquête de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE), le bâtiment (+8,2%) a contribué pour une large part à ces résultats fa-

vorables, à l'instar des années précédentes. En revanche, le génie civil a affiché une hausse modeste (+1,6%). En 2005, l'activité a quelque peu divergé dans les cantons.

C'est en particulier dans les constructions pour l'économie que les dépenses ont évolué de manière fort dynamique en 2005 (+13,3%; 2004: -1,8%, 2003: -15,8%). En 2005, les investissements nominaux ont augmenté de 7,6% dans le logement, mais la hausse a été de moitié par rapport à 2004 (+13,8%). Cependant, ce secteur évolue à un niveau très élevé.

#### Second-œuvre et techniques du bâtiment

La conjoncture a été différenciée au 4<sup>e</sup> trimestre 2005 dans les branches *revêtements de sols, de parois et de dalles, construction en métal et en acier, sanitaires, chauffage et climatisation, techniques du bâtiment, installations électriques et menuiserie*. C'est ce qui ressort de l'enquête du KOF.

Dans les branches *revêtements de sols, de parois et de dalles*, les trois indicateurs marche des affaires, entrée prévue des commandes et durée des réserves de travail ont stagné, voire légèrement régressé. Les entreprises de *construction en métal et en acier* s'attendent à une amélioration de leurs commandes. Dans les *sanitaires*, la situation ne s'est guère modifiée au 4<sup>e</sup> trimestre par rapport à juillet-septembre. La branche *chauffage et climatisation* pro-

nostique un sensible recul des commandes prévues. Les entreprises de *techniques du bâtiment* jugent satisfaisantes leurs commandes et réserves de travail. Les mandats pronostiqués par le *marché des installations électriques* affichent une nette diminution, alors que dans les *menuiseries*, les trois indicateurs précités sont orientés à la hausse.

#### Production et négoce

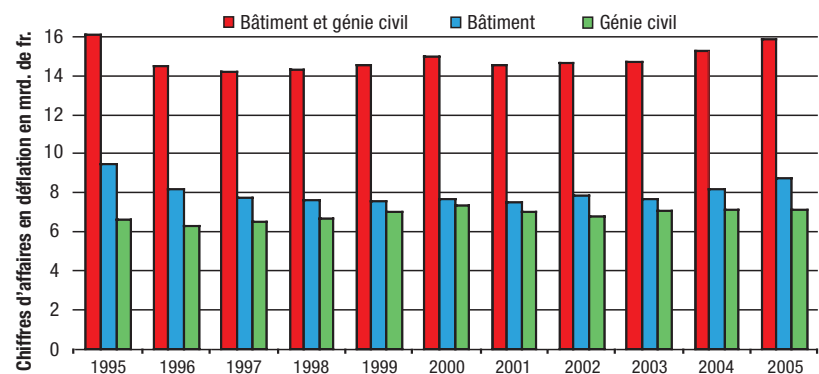
En 2005, *l'industrie du ciment* a atteint un niveau record des livraisons en Suisse depuis 10 ans, car l'activité a été stimulée par une forte croissance dans le logement et une consolidation dans les ouvrages infrastructuraux. Selon *cem-suisse*, les ventes ont totalisé 4,268 mio. de t (2004: 3,955 mio. de t), ce qui correspond à une hausse de 7,9%.

#### Conclusions et perspectives

Les perspectives de la construction sont fort optimistes compte tenu de la reprise de l'économie à une large échelle, ce qui se reflète par une croissance satisfaisante du PIB pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2005 et les trois premiers mois de 2006.

Selon la SSE, les prévisions favorables pour le secteur principal de la construction s'appuient sur l'évolution de l'entrée des commandes. Les cinq cantons avec le chiffre d'affaires le plus élevé n'ont enregistré une hausse que de 1,5% (toute la Suisse: +7,3%). L'augmentation s'est répartie à parts quasiment égales entre le logement (+10%) et le génie civil (+8,9%). Ainsi, l'activité devrait demeurer soutenue dans le logement en 2006 également et s'animer dans le génie civil. Vu la diminution des réserves de travail (-10,4%) et des commandes (-2,9%) dans les constructions pour l'économie, l'essor semble n'y avoir été que de brève durée. Dans le négoce, il faut s'attendre à une diminution du volume de ciment livré de 3 à 5% en 2006.

Evolution des chiffres d'affaires réels dans le SPC\*



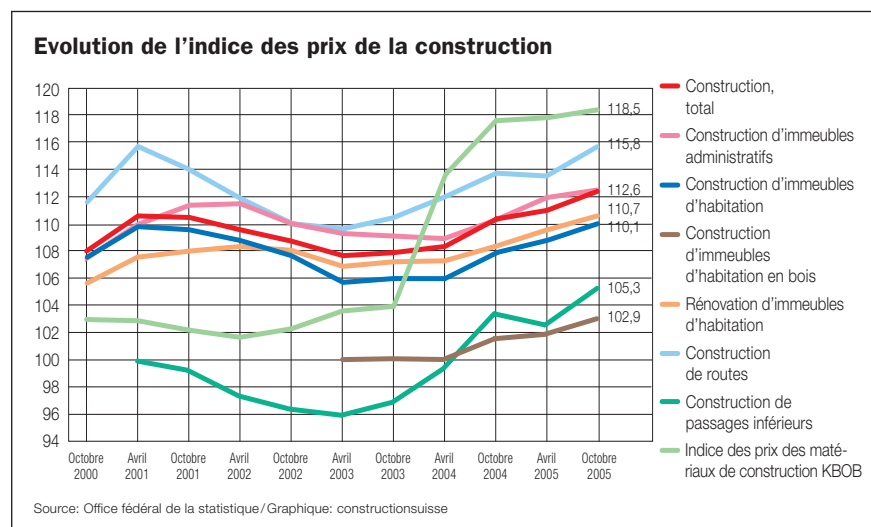
Sources: statistique trimestrielle de la SSE (chiffres d'affaires), seco (déflateur dans la construction)

\*SPC: secteur principal de la construction

## Baromètre conjoncturel de la construction

Chiffres-indices de l'industrie de la construction	4 <sup>e</sup> trim. 2004	1 <sup>er</sup> trim. 2005	2 <sup>e</sup> trim. 2005	3 <sup>e</sup> trim. 2005	4 <sup>e</sup> trim. 2005	4 <sup>e</sup> trim. 2004	1 <sup>er</sup> trim. 2005	2 <sup>e</sup> trim. 2005	3 <sup>e</sup> trim. 2005	4 <sup>e</sup> trim. 2005
<b>Planification (KOF/SIA)</b>	<b>Estimation marche actuelle des affaires<sup>1</sup></b>					<b>Estimation marche des affaires dans 6 mois</b>				
Total	10	13	14	20	28	2	4	7	6	13
- Bureaux d'architectes	11	11	12	18	29	10	18	11	13	12
- Bureaux d'ingénieurs	10	14	15	21	28	-5	-6	3	2	15
<b>Secteur principal de la construction (SSE)</b>	<b>Carnet de commandes<sup>2</sup></b>					<b>Personnes occupées<sup>3</sup></b>				
	1.1. 2005	1.4. 2005	1.7. 2005	1.10. 2005	1.1. 2006	1.1. 2005	1.4. 2005	1.6. 2005	1.10. 2005	1.1. 2006
Total	-2	3	3	4	-1	<b>Total</b>				
- Bâtiment	22	18	13	8	6	2	-1	-1	-3	-3
Construction de logements	20	22	17	16	18	<b>Suisses</b>				
Autres secteurs du bâtiment (en particulier constructions de l'économie)	29	14	14	-7	-10	3	1	-2	-1	-3
- Génie civil	-14	-6	-3	1	-5	<b>Etrangers</b>				
- Secteur public	-13	-5	-4	±0	-6	2	-3	-1	-3	-3
- Secteur privé	22	17	15	10	8					
<b>Second-œuvre et techniques du bâtiment</b>	<b>Estimation marche actuelle des affaires<sup>1</sup></b>					<b>Durée des réserves de travail en mois</b>				
Revêtements de sols, de parois et de dalles (ISP)	15.5	21.0	28.5	22.5	14.0	3.0	3.5	3.5	3.0	3.5
Installations sanitaires (suissetec)	-1.5	2.0	34.0	31.0	17.5	4.0	5.0	5.0	4.5	4.5
Entreprises de chauffage (suissetec)	38.5	12.0	72.0	72.5	61.0	5.0	5.5	4.5	4.5	4.5
Toitures et façades (ASTF)	-5.5	55.0	27.5	25.5	18.0	3.5	3.0	3.0	2.0	3.0
Installateurs-électriciens (USIE)	2.5	6.0	10.0	-1.5	3.0	3.0	2.5	4.5	3.0	4.5
Peinture et plâtrerie (SMGV)	-2.5	16.0	30.5	25.5	14.5	3.5	4.0	3.5	3.5	3.5
<b>Industrie</b>	<b>Variation de la situation de rendement<sup>1</sup></b>					<b>Durée des réserves de travail en mois</b>				
Construction métallique (USM)	-52.0	-60.0	11.5	27.0	16.5	3.0	3.5	3.5	3.5	4.0
Entreprises de menuiserie (VSSM)	1.0	-21.0	2.5	0.5	9.0	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
<b>Production et négoce</b>	<b>Livraisons de ciment et variations en % par rapport au trimestre de l'année précédente</b>									
Association suisse de l'industrie du ciment (cemsuiss)	4 <sup>e</sup> trimestre 2004	1 <sup>er</sup> trimestre 2005	2 <sup>e</sup> trimestre 2005	3 <sup>e</sup> trimestre 2005	4 <sup>e</sup> trimestre 2005					
Livraisons en tonnes	958'451	767'345	1'280'568	1'173'348	1'046'620					
Variat. en % par rapport au trimestre de l'année précédente	+2,8	-0,6	+14,1	+6,5	+9,2					

constructionsuisse



<sup>1</sup> Différences entre les parts de réponses positives et négatives en %

<sup>2</sup> Base: valeurs nominales en francs, variation en % par rapport à l'année précédente

<sup>3</sup> Variation par rapport au niveau de l'année précédente en %

Publication: secrétariat de constructionsuisse  
Weinbergstrasse 55, 8035 Zurich  
Tél. 043 268 30 40, fax 043 268 30 44  
www.constructionsuisse.ch  
info@bauenschweiz.ch

Président: Robert Keller, Pfäffikon ZH  
Directeur: Charles Buser

Rédaction et photos: Curt Mayer  
Adaptation française: Françoise Gilg

Réalisation graphique: sihldruck, Druckerei a/d Sihl AG, Zurich

Paraît chaque trimestre. Reproduction autorisée avec indication de la source. Justificatifs désirés.